



13 février 2014

## **Découverte d'une nouvelle pollution au mercure près de Viège**

**(IVS).- Dans le cadre des travaux de construction de la route de raccordement à l'autoroute A9, l'Office cantonal des routes nationales a identifié une nouvelle zone polluée au mercure près du pont du Rhône entre Viège et Baltschieder. Selon les premières investigations, il pourrait s'agir de matériaux qui avaient été remblayés lors de la construction de l'ancien pont traversant le Laldnerkanal. Des indications plus précises seront communiquées lorsque les études mandatées seront terminées.**

Entre Viège et Baltschieder, une nouvelle route de raccordement est actuellement en construction. Pour sa réalisation, un ancien pont traversant le Laldnerkanal doit être démolé et remplacé. C'est lors de ces travaux que l'Office cantonal des routes nationales a constaté l'existence d'un remblai de matériaux. Selon la pratique usuelle dans un tel cas, des analyses des matériaux déjà excavés dans cette zone (environ 600 m<sup>3</sup>) ont été menées pour déceler d'éventuelles présences de métaux lourds. Ces analyses ont mis en évidence une pollution très forte au mercure avec des valeurs allant jusqu'à 500 milligrammes de mercure par kilogramme de sol (500 mg/kg).

Suite à ce constat, les travaux dans le périmètre pollué ont été momentanément interrompus. Afin de protéger la santé des ouvriers, des mesures de sécurité ont été édictées par la SUVA (notamment le port de masques de protection). En concertation avec le Service de la protection de l'environnement, l'Office cantonal des routes nationales a mandaté des investigations complémentaires visant à clarifier l'origine et l'étendue de la pollution.

Les conclusions définitives de ces investigations ne sont pas encore disponibles. Les premiers résultats indiquent cependant que les matériaux pollués sont principalement situés aux abords de l'ancien pont traversant le Laldnerkanal. Dans ce périmètre, les teneurs en mercure se situent entre 20 et 500 mg/kg. Ces résultats provisoires laissent supposer qu'il s'agit de matériaux pollués qui avaient été localement remblayés en 1986 lors de la construction de l'ancien pont traversant le Laldnerkanal.

Les investigations seront complétées ces prochains jours. Le Département des transports de l'équipement et de l'environnement informera dès que les résultats définitifs seront disponibles.

### **Personnes de contact:**

**Jacques Melly, chef du Département des transports de l'équipement et de l'environnement, 027 606 33 00**

**Cédric Arnold, chef du Service de la protection de l'environnement, 027 606 31 55**

